

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	4 (1916)
Heft:	3-4
Artikel:	Rapport adressé par le comité des Vitraux de la collégiale de St-Nicolas à la confrérie du St-Sacrement
Autor:	Diesbach, Max de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-817785

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT
ADRESSÉ PAR LE COMITÉ DES VITRAUX
DE LA COLLÉGIALE DE ST-NICOLAS
A LA CONFRÉRIE DU ST-SACREMENT,¹

par † MAX DE DIESBACH.

A l'époque du moyen âge, le verrier marchait de pair avec l'architecte et le sculpteur pour doter nos pays de ces magnifiques monuments de l'art roman ou gothique qui font encore notre admiration. Plus tard, après les transformations du goût et l'avènement d'un style nouveau, la peinture sur verre perdit son éclat; dans plusieurs pays elle disparut même complètement. En Suisse, elle resta plus longtemps en honneur, mais sous une autre forme, celle des petits vitraux armoriés ou ornés de scènes de genre que les Allemands appellent *Kabinetscheiben*.

Maintenant nous assistons à une véritable renaissance de l'art du verrier. Partout l'on voit des vitraux modernes venir parer les fenêtres des modestes églises de village, des grandes cathédrales ainsi que de nos édifices publics.

L'église de St-Nicolas a subi tant de transformations qu'il serait difficile de dire si les anciennes fenêtres étaient pourvues de vitraux. Quant aux fenêtres actuelles, elles sont relativement modernes. Celles du chœur datent du commencement du XVII^{me} siècle, époque de la reconstruction de cette partie de l'édifice; celles de la nef furent faites peu après, lorsqu'on transporta les murs latéraux des bas-côtés, afin de gagner de la place, pour y établir des chapelles. Ces travaux furent exécutés dans un temps où le goût pour les verrières monumentales était à peu près éteint; il est donc probable que nos fenêtres

¹ Nous remercions la Confrérie du Saint-Sacrement d'avoir bien voulu, par l'obligeante entremise de Monsieur l'archiviste T. de Ræmy, nous communiquer ce rapport, dû à la plume si compétente de feu M. Max de Diesbach. Il fournit des indications intéressantes et précieuses sur l'histoire et l'exécution des célèbres verrières de notre antique Collégiale.
(*La Réd.*)

actuelles de St-Nicolas furent vitrées de simples cibles ou bien de verres en losange ou octogones.

Cependant les grandes baies du chœur laissaient passer une profusion de lumière cadrant mal avec le style de l'église. Afin de parer à cette défectuosité, on y posa, vers 1856, les vitraux d'Hauterive. Ces belles verrières de 1322, enlevées en 1848, allaient être vendues à l'étranger lorsque, sur l'initiative d'hommes dévoués, l'Etat les fit placer à St-Nicolas. Le fait qu'elles ont été conservées dans le canton compense un peu les regrets causés par les mutilations qu'elles ont subies lors du transfert. Le vitrail du fond représentant l'image du patron de la ville fut posé à cette époque. Vers 1873, les fenêtres situées au-dessus des portes latérales furent ornées de beaux vitraux provenant de l'église de Carignan. Ces premiers travaux ont déjà un bon effet, mais il semblait à quelques personnes qu'on pouvait faire encore un pas de plus ; aussi la Confrérie du St-Sacrement a-t-elle décidé, dans sa séance du 18 mars 1892, d'affecter une somme notable à la confection de verrières destinées à orner les fenêtres de la nef de l'église.

Une commission composée de MM. Max de Techtermann, Romain de Schaller, Max de Diesbach, à laquelle fut adjoint, plus tard, le R. P. Berthier, fut chargée d'étudier les voies et moyens pour arriver à ce but.

Nous nous sommes d'abord adressés à M. Rahn, un des hommes les plus compétents dans la matière, qui approuva entièrement notre idée et nous donna de bons conseils. Sur son avis, MM. de Techtermann et de Diesbach se rendirent à Genève, le 8 novembre 1893, pour examiner les vitraux de la chapelle des Macchabées.

La commission a étudié la question du choix des sujets à présenter. Nous avons d'abord pensé à une série de motifs tirés de l'ancien et du nouveau Testament et se rapportant tous au sacrement eucharistique ; mais des difficultés matérielles nous ont empêchés de nous arrêter à cette belle idée, et votre comité a fait choix d'autres sujets cadrant mieux avec l'architecture de l'église ; ce sont les saints et les saintes spécialement honorés à St-Nicolas.

Une fois ce point préliminaire fixé, nous avons jugé que le plus nécessaire était d'obtenir de bons dessins, soit maquettes ou cartons destinés à servir de modèles aux verriers qui exécuteraient le travail. Dans ce but, nous avons ouvert un concours entre les artistes des différents pays. Afin d'obtenir, de prime abord, un aperçu général

de la valeur des concurrents, il fut décidé de limiter cette épreuve à la confection de cartons coloriés pour les deux fenêtres de la 1^{re} chapelle de gauche, cela à l'échelle du cinquième. Une somme totale de mille francs fut affectée en primes pour récompenser le ou les meilleurs travaux. Le nombre des primes ne pouvait pas dépasser le chiffre de trois.

En suite du concours, nous avons reçu 26 projets qui sont pour la plupart l'œuvre d'artistes et verriers suisses, allemands, autrichiens, belges, français et même anglais et danois.

Une exposition de ces cartons fut organisée à la Grenette ; elle fut visitée par S. G. Monseigneur l'Evêque, par les membres du Conseil d'Etat, de la Confrérie du St-Sacrement et par un assez nombreux public. Je reproduis ici quelques observations que je faisais à cette époque. « Ceux qui ont visité avec soin notre petite exposition de maquettes, disais-je, en ont rapporté une certaine désillusion. Les projets fournis par les principales maisons de l'Europe étaient en général étudiés avec soin ; on voyait que leurs auteurs s'étaient donné beaucoup de peine pour réussir, cependant ces œuvres vous laissaient un sentiment de froid ; c'était terne et banal, point de vie, point d'idée profonde ou symbolique. Seul, M. Mehoffer a jeté dans cette exposition une note délicate en dehors de ces gammes routinières où se complaît l'industrie artistique-religieuse de notre époque. »

Le jury chargé d'examiner les projets de vitraux fut composé de MM. Rahn, professeur à Zurich, Angst, directeur du musée national, Stammler rev. curé de Berne, R. P. Berthier et Effmann, professeurs à l'Université de Fribourg. Il se réunit le 15 juillet 1895. Après avoir examiné les 26 projets exposés, il a décerné les distinctions suivantes :

1^{er} prix, 600 fr., à M. Mehoffer, artiste-peintre à Cracovie. 2^{me} prix, 400 fr., à M. Carle Ule, peintre-verrier à Munich. 1^{re} mention honorable, à M. Aloys Balmer, artiste-peintre à Lucerne, 2^{me} mention honorable, à M. van Treeck, peintre-verrier à Munich. Voici les appréciations du jury :

Le projet de M. Mehoffer se distingue par son caractère original et par un sens symbolique délicat.

Les personnages ont des attitudes variées et hardies, les fonds sont traités avec art, l'architecture forme d'élegantes arcatures, le choix des figures allégoriques est heureux. Tous ces éléments réunis

concourent à donner un ensemble élevé contrastant avec la banalité ordinairement représentée de nos jours.

Le travail de M. Ule est recommandable par un choix harmonieux des couleurs et par une architecture sobre et bien étudiée. L'attitude et les traits des personnages laissent toutefois à désirer.

Le dessin de M. Balmer se distingue par sa pureté ; son architecture est sobre et elle correspond à celle de l'église de St-Nicolas. Mais comme l'artiste ne s'est pas conformé aux conditions du programme, en fournissant une maquette de dimensions trop restreintes, le jury n'a pas pu lui décerner de prix.

Les projets de M. van Treeck sont soigneusement travaillés.

En suite de ce concours et après un mûr examen, le comité des vitraux vous proposa de tenter un essai et de faire exécuter, en premier lieu, deux fenêtres : l'une serait confiée à M. Mehoffer qui représenterait l'art moderne, l'autre à M. Balmer, partisan des anciennes méthodes. Cette solution avait d'ailleurs été recommandée par les membres les plus influents du jury. Il semblait au comité que l'église de St-Nicolas, avec son architecture datant d'époques différentes, avec ses fenêtres espacées dans des chapelles séparées, eût permis une diversité dans le choix des verrières, comme cela se voit parfois, par exemple dans l'église votive de Vienne en Autriche, où l'on rencontre des dissemblances assez marquées, suivant le goût des donateurs.

Adoptant ce préavis, vous avez décidé, dans votre séance du 30 novembre 1895, d'adjuger l'élaboration des maquettes et des cartons à MM. Mehoffer et Balmer par part égale, et d'en confier l'exécution à la maison Kirsch et Fleckner de Fribourg.

On devait entreprendre d'abord deux chapelles, l'une d'après les dessins de M. Mehoffer, l'autre d'après ceux de M. Balmer. La Confrérie se réservait le droit, après cet essai, de modifier tout ou partie de l'adjudication, soit vis-à-vis des artistes-peintres, soit à l'égard des verriers.

Cette décision souleva une réclamation de M. Ule, à Munich, qui avait obtenu le second prix ; mais nous avons écarté cette plainte abusive et non fondée.

En adjugeant les travaux à MM. Kirsch et Fleckner, nous n'étions pas exempts de soucis, car ces jeunes gens n'avaient pas encore entrepris d'œuvres aussi importantes. Plusieurs personnes nous conseillaient d'avoir recours à des maisons du dehors, mais

nous avons eu confiance en ces verriers, estimant qu'il fallait tenter un essai en vue de favoriser le travail indigène ; nous avons le plaisir de ne pas avoir été trompés dans notre attente et de constater que nous n'aurions pas pu être mieux servis à l'étranger.

M. Mehoffer se mit à l'œuvre ; ses cartons furent approuvés, exécutés par le verrier et placés dans la première chapelle de gauche de l'église de St-Nicolas, dans le courant du mois de novembre 1896.

M. Balmer suivit, et son vitrail était prêt à être posé au printemps de l'année 1897. D'après l'idée première du comité, il aurait dû figurer dans la chapelle suivante, soit celle de la famille de Gottrau. Mais cela souleva des difficultés.

Si l'œuvre de M. Mehoffer comptait quelques adversaires, elle avait rencontré de chauds admirateurs, et l'on peut dire que la grande majorité du public cultivé et portant quelqu'intérêt à l'art était favorable au jeune artiste polonais ; Balmer ne trouva guère de partisans. On eût dit, d'ailleurs, que ce dernier prenait à tâche de méconnaître les vœux exprimés par le comité ; ainsi il ne voulut pas modifier le ton des ombres de son dessin et il s'obstina à choisir ce gris si monotone, au lieu d'un jaune plus chaud.

La société fribourgeoise des Amis des Beaux-arts s'intéressa à la question ; elle estima que le caractère du dessin et le coloris des deux artistes étaient trop différents pour permettre une juxtaposition de leurs œuvres, dont l'effet eût été disparate et troublant. Elle vous adressa, en conséquence, une lettre en vue d'obtenir un groupement des travaux de Mehoffer, tandis que le vitrail de Balmer serait placé dans la dernière chapelle de gauche. Adoptant l'idée émise par la Société des Beaux-arts, vous avez approuvé ce sentiment, qui était d'ailleurs partagé par le conseiller d'Etat, directeur des Travaux publics. Cette décision a été prise à l'unanimité des membres présents de la Confrérie, tous partisans de Mehoffer. Balmer voyait en cette mesure un présage peu favorable à ses vues et un motif pour adjuger le reste des travaux à son concurrent. Il fit de nombreuses objections, et c'est contre son gré que le vitrail, exécuté d'après ses cartons fut enfin placé, en avril 1897, dans la dernière chapelle. Il représente saint Etienne, saint Josse, saint Hilaire et saint Sylvestre. Les prévisions de M. Balmer se réalisèrent, l'épreuve avait été concluante et dès lors l'élaboration des cartons fut confiée à un seul artiste, M. Mehoffer.

Une entreprise aussi considérable entraîne des frais dépassant

les ressources de la Confrérie du St-Sacrement; aussi avez-vous jugé opportun d'invoquer le concours d'autres bonnes volontés. Il était naturel de s'adresser à l'Etat, propriétaire de la Collégiale et dont la mission consiste à favoriser et subventionner les œuvres d'art. Le Conseil d'Etat fit preuve de beaucoup d'empressement; il accueillit favorablement les propositions de la Confrérie en se déclarant prêt à prendre à sa charge la confection des verrières de la chapelle de Notre-Dame des Victoires, plus spécialement attribuée à l'Etat, et d'en payer les frais. Les travaux furent confiés à MM. Mehoffer et Kirsch.

L'artiste a représenté Notre-Dame des Victoires tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. La patrie figurée sous les traits d'une femme élégante est agenouillée aux pieds de la Vierge et lui fait hommage de trophées pris sur l'ennemi; de la main gauche elle tend une couronne de laurier aux magistrats fribourgeois. Des guerriers revenus vainqueurs de la bataille brandissent fièrement leurs drapeaux, et apportent à la Patrie les étendards conquis sur l'adversaire; toute la scène est une réminiscence de la journée de Morat.

Cette composition devait être, par sa nature, une des plus riches; M. Mehoffer a pu y déployer, dans toute sa profusion, son talent de coloriste et sa féconde imagination.

L'année suivante, les verrières de la seconde chapelle de gauche furent entreprises; elles représentent deux soldats: saint Sébastien et saint Maurice; deux vierges martyrs: sainte Catherine d'Alexandrie et sainte Barbe. Dans la partie inférieure de chaque baie, on aperçoit, au milieu de fleurs d'une richesse infinie, les corps des héros brisés par les supplices. Cette apparition remplie de sentiments forts et élevés démontre le grand artiste; c'est aussi le jugement porté à l'étranger sur cette œuvre d'art; les cartons exposés à Cracovie ont valu à M. Mehoffer le grand prix Barczewski, et la verrière a rapporté à la maison Kirsch et Fleckner la médaille d'or à l'Exposition de Paris.

Le vitrail terminé à la fin de l'année 1899 fut placé dans l'église de St-Nicolas, à son retour de l'exposition universelle en mai 1901.

En même temps l'on posait dans la chapelle du St-Sacrement (la première à droite) une verrière dédiée spécialement à la Sainte Eucharistie. Il était naturel qu'un vitrail rappelât le mystère spécialement vénéré par la Confrérie donatrice et de mentionner, en style

lapidaire, l'histoire de ces peintures ; tel est le but de l'inscription suivante tracée au bas de la fenêtre : *Ad augendum splendorem hujus ecclesiae, confraternitas sanctissimi sacramenti vitrea picta, proprio sumptu, fieri curavit.*

Dans la baie de droite, l'artiste a représenté un grand Christ en croix ; l'Eglise s'approche de lui et reçoit dans un calice le sang jaillissant de son flanc. En face, sur un splendide autel, est l'Eucharistie, encensée par des anges et adorée par une jeune fille, symbole de l'épouse mystique de l'Agneau.

Voilà où en est l'œuvre à ce jour.

Les frais ont été en rapport avec l'importance des travaux. S'il s'était agi de mettre dans l'église des fenêtres quelconques, on aurait pu, en présence de la concurrence acharnée que se font les verriers, s'en tirer à meilleur marché, mais telle n'était pas votre intention ; vous voulez accomplir une œuvre artistique, digne de notre belle collégiale, et c'est à quoi vous avez réussi.

Les dépenses ont été les suivantes :

Travaux préparatoires, études, frais de concours, annonces,	
primes	fr. 2,942.20
1 ^{re} chapelle, saint Pierre etc.	fr. 5,929.—
2 ^{me} » Balmer	fr. 4,552.50
3 ^{me} » Notre-Dame des Victoires	» 19,30
4 ^{me} » saint Sébastien etc.	» 6,546.50
5 ^{me} » St-Sacrement.	» 7,289.50
Total des dépenses de la Confrérie . . .	fr. 27,279.—
Dépenses de l'Etat pour la chapelle de	
Notre-Dame des Victoires.	» 7,450.—
Total fr. 34,729.—	

Comptes arrêtés au 14 septembre 1901.

Le coût des verrières de la première chapelle a été de 5929 fr. seulement, parce que la maquette ayant été primée lors du concours, et son auteur, M. Mehoffer, ayant reçu 500 fr., cette somme figure dans les frais du concours et non au chapitre de cette fenêtre.

Pour la seconde chapelle, le prix est plus bas, attendu que les vitraux exécutés d'après les cartons de M. Balmer sont beaucoup plus simples et exigent par conséquent moins de travail du verrier.

La réduction à remarquer pour la quatrième chapelle provient du fait que M. Kirsch a fait un rabais de mille francs sur son prix, ensuite de l'autorisation que vous lui avez donnée d'exposer ses verrières à Paris.

Le coût total des vitraux d'une chapelle se décompose comme suit :

A M. Mehoffer pour les maquettes et cartons . . .	fr. 1,700.—
A MM. Kirsch et Fleckner pour l'exécution . . .	» 5,500.—
Frais de voyage de M. Mehoffer; tailleurs de pierre, divers	» 300.—
Total par chapelle	fr. 7,500.—

J'ajouterais que vous avez décidé de faire don au Musée cantonal des maquettes de M. Mehoffer. Ces quatre tableaux font un ensemble bien digne d'attirer l'attention des artistes.

Maintenant la Confrérie doit avoir dépensé la somme destinée aux verrières de St-Nicolas ; cependant vous avez décidé, dans votre séance du 14 septembre 1901, de faire faire à vos frais, par M. Mehoffer, les cartons pour la verrière de la chapelle des Trois Rois et de demander à l'Etat d'en prendre l'exécution à sa charge. Si je suis bien informé, le Conseil d'Etat n'a pas encore répondu à votre lettre, mais je connais les dispositions favorables de plusieurs de ses membres. Quant à M. Mehoffer, il a accepté avec plaisir la mission de faire ce nouveau carton.

Après avoir vu le passé, jetons un rapide coup d'œil sur l'avenir et regardons ce qu'il reste à faire.

Il y a les travaux urgents dont l'exécution à bref délai s'impose et les travaux moins pressants qui pourront être entrepris plus tard.

Parmi les travaux urgents, je compte la confection des verrières des chapelles des Trois Rois et de sainte Anne ; de cette façon toute la nef supérieure serait munie de vitraux. Il faut espérer que ceux de la chapelle des Trois Rois pourront être faits dans le courant de 1902, avec le concours de la Confrérie et de l'Etat. La chapelle de sainte Anne suivra ; lorsque l'on verra cette baie seule dépourvue de vitraux, il faudra faire appel à l'initiative privée, à celle des sociétés et des corporations ; les fonds se trouveront, nous en avons la conviction.

On peut ranger parmi les travaux de seconde ligne les vitraux des deux chapelles situées entre le porche et les portes latérales, plus ceux du chœur. Le vitrail de Balmer serait déplacé et posé dans la chapelle du Saint Sépulcre. De cette façon nous aurions une œuvre unique, d'après les cartons du même maître.

La Confrérie du St-Sacrement tiendra certainement à achever l'entreprise si bien commencée et elle s'intéressera moralement et

même financièrement, dans la mesure de ses ressources, à sa continuation.

C'est un honneur pour nous d'avoir été les premiers en Suisse à introduire un genre maintenant admis dans les centres artistiques, d'avoir choisi pour créer les dessins un peintre de génie et d'en avoir confié l'exécution à des verriers pleins de mérite, appelés à faire revivre dans notre ville un art autrefois florissant,

Dieu sait si nos vitraux ne seront pas critiqués plus tard, et s'ils répondront encore au goût de nos descendants ; mais nous pouvons nous consoler en pensant que les idées sont changeantes, qu'il existe des époques de décadence où les productions de l'art sont jugées à un point de vue faux, mais le beau est immuable et il arrive tôt ou tard à reprendre ses droits. D'ailleurs nous avons satisfait jusqu'ici les aspirations du public lettré et je dirai même du peuple tout entier ; nous avons produit une œuvre qui satisfait la grande majorité de nos concitoyens. Ce sentiment doit nous suffire et nous encourager à continuer de travailler en vue de procurer à l'église de St-Nicolas, le joyau de notre ville, la splendeur dont elle est digne.

Fribourg, 2 janvier 1902.

LE COMITÉ DES VITRAUX :

J. BERTHIER, *professeur.*

MAX DE DIESBACH, *président.*